

ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

1. Déposer votre dossier complet en mairie ou envoyer le par mail à mairie@frontenex.fr :

Documents à fournir à la mairie :

- La fiche d'inscription scolaire disponible en mairie ou sur le site internet ;
- Livret de famille (pages parents + enfants) ;
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois) ;
- Certificat de radiation de l'école précédente (dans le cas d'une scolarisation dans une autre commune).

Attention : L'inscription en mairie est obligatoire pour l'entrée en CP, même si votre enfant est déjà scolarisé à l'école maternelle de Frontenex !

2. Une fois le dossier validé par la mairie :

ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
À compter du 5 mai : La directrice contactera les parents afin de convenir d'un rendez-vous	À compter du 6 mai : prendre contact avec l'école, les mardis, entre 9h00 et 11h00 ou 14h00 et 16h00, au 04 79 31 40 16

Documents à fournir aux écoles

- Livret de famille (pages parents + enfants) ;
- Carnet de santé avec vaccinations à jour ;
- Certificat de radiation de l'école précédente (dans le cas d'une scolarisation dans une autre commune).

